

Le 22 janvier 2021

Monsieur le maire de SANSSAC L'EGLISE



**DE
SANSSAC L'EGLISE**

43320

Tél. 04.71.08.64.43

e-mail : mairie.sanssac@orange.fr

Réunion du conseil municipal du **Vendredi 29 janvier 2021 à 20h15**

Le présent document vaut convocation pour participation à une mission d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Compte de gestion 2020
- Compte administratif 2020
- Affectation du résultat 2020
- Maintien des classes à l'école Michel Pignol

Questions diverses :

- La campagne COVID
- L'école
- Les lignes directrices de gestion Ressources Humaines
- Montage financier de la mairie

Excusés :

Monsieur Cyrile JACQUES qui a donné procuration à Madame Corinne GIRAUD

Madame Florence FELGINES qui a donné procuration à Monsieur Jean-Yves BERAUD

Désignation du secrétaire de séance :

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2020

(Présentés par Jeannine)

Détail des dépenses et recettes sur l'exercice 2020 :

DEPENSES		RECETTES	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	173 037.84	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	24 232.02
CHARGES DE PERSONNEL	326 404.17	REMBOURSEMENT PERSONNEL	34 138.41
CHARGES DE GESTION COURANTE	68 170.84	IMPÔTS ET TAXES PERCUES	436 491.89
CHARGES FINANCIERES	41 437.86	DOTATIONS, SUBVENTIONS	251 339.99
ATTENUATION DE PRODUITS		REVENUS DES IMMEUBLES	10 723.07
CHARGES EXCEPTIONNELLES		PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 651.06
OPERATION D'ORDRE	5 641.00	OPERATION D'ORDRE	4 828.76
FONCTIONNEMENT	614 691.71	FONCTIONNEMENT	763 405.20
EXCEDENT	148 713.49		
CAPITAL DE LA DETTE	76 272.56	EMPRUNTS	0.00
DEPOT CAUTIONNEMENT		DEPOT CAUTIONNEMENT	
		AUTOFINANCEMENT	114 273.27
SUBVENTION ECLAIRAGE PUBLIC	14 073.95	FCTVA	25 191.00
		TAXE D'AMENAGEMENT	2 216.45
PARTICIPATION & CREANCES			
MATERIEL	4 274.40	SUBVENTION MATERIEL	
BATIMENTS COMMUNAUX	64 927.41	SUBVENTION BATIMENT	933.73
VOIRIE COMMUNALE	89 536.80	SUBVENTION VOIRIE	3 273.00
AMENAGEMENT BOURG	6 722.40	SUBVENTION 1ERE ETUDES AM PLACE	10 842.00
ETUDE FAISABILITE MAIRIE	6 021.44		
OPERATION D'ORDRE	4 828.76	OPERATION D'ORDRE	5 641.00
INVESTISSEMENT	266 657.72	INVESTISSEMENT	162 370.45
		DEFICIT	104 287.27
TOTAL DEPENSES	881 349.43	TOTAL RECETTES	925 775.65

Il vous est demandé d'approuver le compte de gestion 2020 dressé par la trésorière, ainsi que le compte administratif 2020 dressé par le maire.

Les 2 comptes sont identiques.

COMPTE COMMUNE						
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00	177 824.87		6 521.65	0.00	184 346.52
Opérations de l'exercice	614 691.71	763 405.20	266 657.72	162 370.45	881 349.43	925 775.65
TOTAUX	614 691.71	941 230.07	266 657.72	168 892.10	881 349.43	1 110 122.17
Résultats de clôture	0.00	326 538.36	97 765.62	0.00	0.00	228 772.74
Restes à réaliser	0.00		93 770.86	30 015.00	93 770.86	30 015.00
TOTAUX CUMULES	614 691.71	941 230.07	360 428.58	198 907.10	975 120.29	1 140 137.17
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0.00	326 538.36	161 521.48	0.00	0.00	165 016.88

RESULTAT DE CLOTURE 2020

Il faut tenir compte du résultat de clôture de 2019 et de la part affectée à l'investissement de 2020 on obtient donc :

Investissement :

+ 6521,65 de 2019 – 104 287,27 de 2020 = - 97 765,62 €

Fonctionnement :

+ 177 824,87 € de 2019 + 148 713,49 affectés en I au BP 2020 = 326 538,36 €

Résultat de clôture 2020 est donc : 326 538,36 - 97 765,62 = 228 772,74 €

Décision : compte de gestion

Pour :

abstention :

contre :

Décision : compte administratif

Pour :

abstention :

contre :

AFFECTATION DU RESULTAT FINANCIER 2020

(présentée par Jeannine)

Il s'agit d'affecter l'excédent de fonctionnement 2020 comme le prévoit la comptabilité M14.

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement au 31/12/2020 de **326 538,36 €** Euros et un déficit en investissement de **97 765,62 €**

Le compte administratif, réajusté avec les engagements non soldés, fait apparaître un besoin de financement de la section d'investissement, au 31/12/2020 de + **93 770,86** Euros RAR + **97 765,62 €** = **191 536,48 €**.

Comme habituellement, il y a lieu d'affecter à la section d'investissement la somme de **191 536,48 €** (partie de l'excédent de fonctionnement) pour combler le besoin de financement de cette section, et laisser à la section de fonctionnement, le solde de l'excédent ;

soit **326 538,36 – 191 536,48 = 135 001,88 €**

Décision :

Pour :

Abstention :

Contre :

POUR INFO : RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Dépenses :

ARCHIGRAMS	étude de faisabilité de la construction de la mairie	12 549.60
SPL du Velay	amo pour étude de faisabilité de la construction de la mairie	8 544.06
SIC INFRA	sondage pour la faisabilité de la construction de la mairie	3 142.80
BROC TRAVAUX	ouverture et remblaiement de tranchées pour réseaux secs	33 000.00
MASSARDIER	étude de faisabilité de la mairie	2 191.20
SCOPING	étude de faisabilité construction mairie	7 030.80
ZEPPELIN	mission étude et maîtrise d'œuvre aménagement place de l'église	18 630.00
AVP B EMO	étude et maitrise d'œuvre pour l'aménagement de l'aménagement de la place de l'église	8 682.40
	Total	93 770.86

Recettes :

detr travaux voirie à Lonnac	9 947.00
detr pour travaux de réfection intérieur de l'église	20 068.00
Total	30 015.00

MAINTIEN DES CLASSES A L'ECOLE MICHEL PIGNOL

(Présenté par Jean-Yves)

Décision :

Pour :

abstention :

contre :

[M1]